

Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

Session du 3 juin 2022

Rapport 04-001 Schéma départemental du tourisme 2022-2027.

Intervention de Karine Péré

*Conseillère départementale Pau 2
Au nom de la Gauche départementale*

Monsieur le Président, chers collègues,

Nous avons eu le plaisir d'avoir la présentation du Schéma départemental du tourisme dans un lieu propice à Saint-Sébastien, dans une ambiance conviviale mais studieuse que je tenais à souligner.

Figurent dans ce schéma des orientations qui nous semblent prioritaires pour le Département et d'autres qui appellent quelques questions sur lesquelles vous pourrez nous éclairer.

Parmi les priorités qui nous semblent essentielles : celles d'une clientèle plus locale et le défi de l'écotourisme.

Ce sont des préoccupations que l'on retrouve dans le travail qui a été présenté. L'intérêt de faire découvrir le patrimoine et les potentiels du territoire à une population plus locale se conjugue d'ailleurs avec l'écotourisme : aller moins loin pour mieux découvrir les richesses et potentiels de ce département. Aussi, nous saluons les initiatives qui sont proposées, pour renforcer l'attractivité des villes et villages, les projets locaux à faire émerger et la volonté d'un tourisme toute l'année et non plus saisonnier. Mieux répartir les flux, c'est bien valoriser l'ensemble du territoire, réguler les transports, valoriser aussi les habitants des Pyrénées-Atlantiques. Voici une orientation utile et qui répond aux enjeux attendus à la fois par les professionnels et les citoyens.

Pour cela, et vous l'avez également identifié, une mise en réseau des acteurs du tourisme est essentielle, car tous visent les mêmes objectifs.

Et puis les atouts naturels du Département doivent s'adapter au réchauffement climatique. Cela concerne le littoral, où nous devons limiter les effets négatifs du tourisme et des afflux. Les sites fragiles doivent être protégés sous peine de disparaître. C'est sans doute l'une des premières actions à mener.

Cela concerne également la montagne. Certes, la fréquentation en 2021 a été particulièrement remarquable, mais tout laisse à penser que ça ne va pas durer. Nous l'avons déjà évoqué, mais la Maison de la montagne, comme son nom l'indique, peut tout à fait avoir sa place dans la rédaction d'un projet pour diversifier ce qui est proposé, et éviter des investissements trop coûteux et peu adaptés à une vision à long terme. Elle peut aussi être force de propositions et un point d'appui sérieux dans les dispositifs de prévention et d'information pour les randonneurs.

Je m'interroge sur un des axes qui est évoqué dans le schéma, c'est celui de la création d'un nouvel évènement d'envergure nationale et même d'une structure dédiée à l'évènementiel départemental. Pouvez-vous expliciter cette idée et surtout préciser l'intérêt d'une telle action. Le département comprend déjà beaucoup d'évènements, est-il réellement utile d'en créer un nouveau qui automatiquement, concentrera les flux et ira à l'encontre d'un transport responsable ?

Je vous remercie.